



PAROISSE  
SAINT-  
VINCENT  
DE PAUL

**Pour  
les CE1  
aussi !**

Rentrée du catéchisme  
septembre 2022

Chers parents,

Nous nous réjouissons de vous retrouver ainsi que vos enfants pour cette nouvelle année.

Voici quelques points importants pour la rentrée de septembre :

**Merci d'inscrire vos enfants même s'ils étaient déjà inscrits l'an dernier !** (informations à l'intérieur)

Nous vous invitons à une grande journée de  
retrouvailles paroissiales,  
le dimanche 25 septembre,  
Pour la Course de Monsieur Vincent

Avec nos amicales salutations.

Les Catéchistes et le père Quinson.

# Horaires du catéchisme 2022-2023

Nous conservons le même horaire que l'an dernier.

Un seul rendez-vous  
**le mercredi de 11h30 à 13h15**  
pour les CE2, CM1 et CM2 et **pour les CE 1**  
**Prévoir un pique-nique**

Chaque niveau conservera son autonomie (salle, programme, catéchistes) et les rencontres auront toutes lieu à la **Maison des Jeunes, 12 rue Bossuet.**

## **Rentrée du catéchisme :**

**Mercredi 14 septembre à 11h30,**

à la Maison des Jeunes

12 rue Bossuet.

## **Catéchèse spécialisée :**

Sachez que des propositions de catéchisme existent pour des enfants ayant un handicap lourd. N'hésitez pas à nous en parler.

## **Messe du dimanche à 10h45 :**

Chaque dimanche, à la messe de 10h45, une liturgie de la Parole (explication des textes du jour) est proposée aux enfants de 6 à 12 ans.

## **Messes des familles :**

Une fois par mois, la « messe des familles » s'adresse plus particulièrement aux enfants catéchisés et leur propose une liturgie participative.

Rendez-vous le dimanche à 10 heures pour des ateliers de préparation de la messe.

Dates des premières messes des familles : 25 septembre, 9 octobre et 11 décembre.

# Informations pratiques pour les inscriptions

## Deux possibilités

1. Votre enfant souhaite participer aux activités de la Maison des Jeunes, vous pouvez l'inscrire en même temps au catéchisme auprès d'eux et bénéficier éventuellement d'un tarif préférentiel.
2. Votre enfant ne souhaite pas participer aux activités de la Maison des Jeunes, voici les indications pour l'inscription :

### Quand ?

- ◆ Samedi 03 septembre toute la journée à la Maison des Jeunes, 12 rue Bossuet.
- ◆ Dimanche 11 septembre, à la fin de la messe de 10h45 sur le parvis de l'église.

### Certificat de baptême :

Si votre enfant est baptisé, merci de fournir lors de sa première inscription au catéchisme, un CERTIFICAT DE BAPTEME (ou photocopie de l'Acte de Baptême de votre Livret de famille catholique).

Si votre enfant n'est pas baptisé, le catéchisme est un moment favorable pour y réfléchir. N'hésitez pas à nous en parler.

## Participation financière :

**ATTENTION, pour les enfants inscrits parallèlement aux activités de la Maison des Jeunes, un tarif préférentiel s'applique, se renseigner auprès de Marie-Agnès, 12 rue Bossuet.**

### Pour les enfants non inscrits à la Maison des Jeunes

Nous vous demandons une participation aux frais du catéchisme sous forme de cotisation annuelle. Cette somme couvre le prix du livre qui est fourni, ainsi que, partiellement, les autres frais engagés (fournitures diverses, courrier, assurances, matériel, utilisation des locaux, électricité, chauffage...). Les catéchistes sont bénévoles.

**50 €** pour un enfant

**80 €** pour deux enfants

**100 €** pour trois enfants

**+ des enveloppes timbrées avec l'adresse des parents déjà écrite pour les nouveaux inscrits : 8 pour les CE1, 6 pour les CE2, 4 pour les CM1 et 2 pour les CM2.**

**+ Une photo d'identité.**

*Dans l'attente de nous retrouver tous en septembre, nous vous souhaitons de bonnes vacances !*